

Épisode de la guerre de 1870 : Réquisitions prussiennes en 1870

Numéro d'inventaire : 2022.0.18

Type de document : couverture de cahier

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1910

Collection : Collection Leclanché Frères

Matériau(x) et technique(s) : papier | chromolithographie

Description : Couverture de cahier en papier beige. Chromolithographie sur la 1ère de couverture. Texte imprimé en noir sur la 4e de couverture.

Mesures : hauteur : 22,5 cm

largeur : 17,5 cm

Notes : Couverture de cahier appartenant à une série non numérotée sur les épisodes de la guerre franco-allemande de 1870, produite par la maison d'édition Leclanché Frères. Au dos, texte concernant les réquisitions menées par les prussiens dans les territoires occupés français.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Représentations : scène historique : fait de guerre / Au recto, représentation d'une scène de réquisition de nourriture par les Prussiens, au sein d'un village français. Des hommes apportent des sacs et des tonneaux vers une charrette. A gauche, une femme et ses 2 enfants observent la scène.



RÉQUISITIONS PRUSSIENNES EN 1870

Lorsque les armées allemandes eurent envahi, en 1870, le territoire français, le roi Guillaume de Prusse fit placarder sur les murs des villes et villages envahis une proclamation qui restera célèbre dans l'histoire comme un monument impérissable de lâche hypocrisie.

On sait comment les citoyens français furent « protégés dans leurs biens et dans leurs personnes », ainsi que l'avait solennellement proclamé le monarque allemand.

On sait comment les généraux prussiens, chargés de régler « tout ce qui se rapporte aux réquisitions jugées nécessaires pour les besoins des troupes », se conformèrent aux déclarations de leur souverain.

Celui qui venait de prendre le monde civilisé à témoin de son bon droit et de sa mansuétude, conduisit à une guerre d'extermination ses troupes transformées en hordes de pillards. Les lois les plus sacrées de l'humanité furent méconnues ; le droit des gens fut outrageusement violé.

Une grande misère régna bientôt dans les départements occupés par l'ennemi, et la situation de nos campagnes surtout devint intolérable. Il fallait fournir les rations, les fourrages et l'argent des réquisitions, sous menace de pillage et d'incendie. On enlevait aux malheureux habitants jusqu'à leur dernier sac de grain, jusqu'à leur dernière tête de bétail. Toutes les routes étaient sillonnées par les troupes de bestiaux, par les longues files de charrettes remplies d'avoine, de foin, de provisions de toute espèce enlevées dans les villages odieusement rançonnés et affamés.

C'est une de ces scènes sauvages qu'un de nos plus grands peintres a reproduite avec une rigoureuse exactitude qui dispense de tout commentaire.